EXTRAIT DU PROCÈS-VERVAL

DE LA SESSION ORDINAIRE DU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

TENUE LE 27 JANVIER 2004

 $\mathsf{M}^{\mathsf{MES}}$ Présences : Lise Lebreux

> Carole Laprise Manon Fortin Denise Legault Hélène Desrochers Sylvette Caron Monia Champagne

Catye Brière

Suzanne Bernard, directrice

MM. Jean-Charles Perron

Guy Bergeron

 M^{ME} Absence: Ghislaine Veillette

Mot de Bienvenue Madame Lise Lebreux, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

Vérification

Le quorum est atteint.

Du quorum

CE-025-04 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Denise Legault

Adoption de l'ordre

du jour Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

Adoption du procèsverbal

CE-026-04 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Monia Champagne

Que le procès-verbal du 27 novembre 2003 soit adopté en modifiant le point 13 pour y

changer le mot «piètre» par le mot «mitigé».

ADOPTÉE

Parole du public Il n'y a pas de public présent.

Correspondance

Monsieur Jean-Charles Perron fait un résumé de la correspondance reçue. Une copie de ce résumé est annexé au présent procès-verbal

Projet éducatif

CE-027-04 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Katye Brière

Que les orientations, les objectifs et les cibles du projet éducatif soient adoptés.

ADOPTÉE

Journée Réforme Madame Bernard nous informe qu'il 'y aura une journée réforme le 2 février 2004 pour toutes les écoles primaires. Cette journée portera sur le programme de formation de l'école québécoise.

Budget révisé

CE-028-04 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Monia Champagne

D'adopter le budget révisé tel que présenté.

ADOPTÉE

Module Soleil Madame Bernard nous informe que le nombre d'élèves du service de garde de l'école Ste-Thérèse diminuera suite à l'ouverture d'un autre service de garde à l'école Christ-Roi en septembre 2004. Ces changements libèreront des locaux pour accueillir un groupe du Module Soleil.

Inscription 2004-2005

Madame Bernard présente les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2004-2005.

Activités

Nous sommes informés que le colloque a été un succès, les enfants ont beaucoup aimé l'expérience. Il est décidé que l'an prochain il y aurait une courte description des ateliers sur le feuillet d'inscription. Des lettres de remerciement seront expédiées aux collaborateurs.

Le point sur l'entrepreneurship est reporté à la prochaine rencontre.

Concernant le cirque des jeunes étoiles, madame Sylvette Caron propose monsieur Jean-Charles Perron comme membre du sous-comité.

Photos école

Pour ce qui est des photos pour l'an prochain, il est proposé par Catye Brière qu'une entente soit prise avec Monsieur Larouche afin que l'école approuve le fond ou le décor servant à la prise de photo et qu'il pourrait y avoir différents accessoires selon les groupes d'âge. Aussi, il sera proposé qu'il y ait des parents bénévoles afin d'aider à préparer les enfants lors de la séance de photo. Finalement, il sera suggéré que Monsieur Larouche prenne 2 demi-journées pour les photos plutôt qu'une journée entière.

Semaine des enseignants

La semaine des enseignants : La représentante de l'OPP, Monia Champagne, nous informe qu'ils feront la surveillance pendant les récréations et que certains parents apporteront des petites collations pour les professeurs. Madame Bernard nous informe que la Commission scolaire offre des cadeaux. Il est proposé par Denise Legault que le CE contribue financièrement pour un 4 à 6 organisé pour les professeurs jeudi le 5 février.

Déléguée Comité De parents

Madame Legault, déléguée au comité de parents, nous informe de la politique en cas de mauvaise température. Pour connaître s'il y a fermeture d'école vous pouvez consulter le site Internet de la Commission scolaire.

Autres Sujets

Madame Bernard nous informe que Monsieur Luc Pichette viendra animer un atelier sur l'aide aux devoirs le 23 mars à 19 h 00. Le thème sera "Guider les enfants dans les devoirs sans le faire à leur place". Une invitation sera envoyée aux parents.

Levée de l'assemblée

CE-029-04 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène Desrochers

Que l'assemblée soit levée.

Suzanne Bernard, directrice	Lise Lebreux, présidente